

F.A.A.D.E.C.47
Serge COUDEC
47230 Mairie de
FEUGAROLLES

Le 26/06/05

à

Commission Particulière du débat public
Espace Multiburo -Autorisation n° 14699
31689 TOULOUSE CEDEX 6

OBJET : Débat projet LGV Bordeaux - Toulouse

Je représente la Fédération des Associations Apolitiques de Défense de l'Ecologie Constructive.

J'étais présent à Agen au débat du 22 Juin 2005 .

J'ai été agréablement surpris par les interventions de nombreux maires et également Mr le Député DIEFENBACHER, président du Conseil Général. Le soucis de chacun a été la préservation de la nature et du cadre de vie.

Notre légitimité est la défense de la nature et du cadre de vie.

Sans se prononcer sur la nécessité d'un tel projet, qui pour moi est négatif, car les énergies motrices sont sur la voie de la régression et même à terme la fin .

Je comprends la motivation de RFF car c'est votre "JOB" qui est enjeu. Mais pour l'HOMME l'enjeu c'est la préservation de la survie sur cette TERRE sur polluée. Et, le temps de notre passage sur terre, le cadre de vie.

J'ai bien compris la petite guerre engagée entre le maire d'Agen – du Passage – d'Estillac, pour la possession de la gare. Il faut surtout regarder l'usager, car si vous voulez prendre un train à Agen, vous devez vous faire conduire car aucune place de stationnement, ni possibilité de garer votre véhicule pendant votre absence. Aucune possibilité d'extension du parc automobile.

Si un tel projet voyait le jour nous nous mobiliserions :

1 ° Pour le cadre de vie : Interdit de couper un petit village en deux - comme Feugarolles ou Caudecoste etc.. Il ne faut pas que certains payent le prix fort pour que certains nantis puissent gagner quelques minutes pour se rendre à Paris.

Il faut une contre-partie simultanée (à votre charge) créant un ferroutage important pour diminuer considérablement le nombre de camions et semi-remorques traversant la France.

2° Protection de la terre ; Il est interdit de penser détruire des centaines d'hectares de bonnes terres agricoles en créant des gravières dans les vallées et laisser des trous d'eau polluant la nappe phréatique. Il est mieux accepté d'emprunter les collines car il y a sur place des matériaux de terrassement et il peut être créé des tunnels et voie encastrée. Réduction des bruits également.

Si des granulats sont quand même nécessaires, il y a la possibilité de nettoyer les fleuves et rivières qui regorgent de grave .Cela doit être fait dans un soucis de nettoyage avec une réglementation stricte dont nous communiquons avec nos instances dirigeantes.

Je serais très honoré de recevoir le journal du débat et les publications de la commissions.

Restant disponible à toute communication ou entretien, je vous prie d'accepter mes salutations associatives.